



PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON, TENUE LE MARDI 20 NOVEMBRE 2012, À 19H00, À L'HÔTEL DE VILLE DE DELSON, SITUÉ AU 50, RUE STE-THÉRÈSE À DELSON.

Sont présents :

Monsieur Gilles Meloche, président et représentant de la ville de Delson
Monsieur Michel Béland, vice-président et représentant de la ville de Sainte-Catherine
Monsieur Gilles Pépin, administrateur et représentant de la ville de Saint-Constant
Monsieur Marc Verville, administrateur et représentant du comité des usagers
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier

Sont également présents pour cause:

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe, Société Gestrans
Madame Isabelle Couture, Société Gestrans

Le quorum étant constaté, la réunion du conseil d'administration du CIT Roussillon est déclarée régulière et constituée.

Monsieur Gilles Meloche agit en qualité de président de l'assemblée.
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'ASSEMBLÉE A POUR BUT :

Moment de recueillement.

1. Les résolutions ou règlements concernant :

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 20 novembre 2012;
- 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 octobre 2012;
- 1.3. Adoption des comptes à payer du mois d'octobre 2012;
- 1.4. Résolution concernant le contrat de gestion avec Société Gestrans;
- 1.5. Budget 2013;
- 1.6. Mandat de vérification des états financiers au 31 décembre 2012;
- 1.7. Adoption règlement 04-2012 Retrait d'un arrêt du circuit 35;
- 1.8. Adoption règlement 05-2012 Ajout d'un arrêt au circuit 36;
- 1.9. Adoption règlement 06-2012 Horaire hivernal;
- 1.10. Adoption règlement 07-2012 Ajout d'un départ au circuit 210;
- 1.11. Adoption règlement 08-2012 Ajouts passages 100P;
- 1.12. Gratuité lors des congés fériés de Noël et du Jour de l'An;
- 1.13. Résolution concernant l'horaire du 26 décembre 2012 et du 2 janvier 2013;

2. Suivis :

- 2.1. Suivi de la réunion du 16 octobre 2012;
 - 2.1.1. Présentation graphique du réseau;
- 2.2. Suivi du dossier SAEIV;
- 2.3. Projet pilote TARSO-CIT Roussillon;

3. Finances :

- 3.1. La situation financière au 31 octobre 2012;

4. Opérations :

- 4.1. Le rapport sur les opérations du mois d'octobre 2012;



5. Bienvenue aux usagers

6. Correspondance

6.1. Correspondance reçue :

- 6.1.1. AMT - 2012-10-15 / réf. : Grille tarifaire 2013 des titres de transport de l'Agence métropolitaine de transport;
- 6.1.2. MTQ - 2012-10-19 / réf. : Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes : Dossier MTQ 154-07-2065 - Versement provisoire au comptant de la subvention pour l'acquisition et l'installation d'abribus sur le territoire desservi par le CIT Roussillon;
- 6.1.3. Bélanger Sauvé - 2012-10-30 / réf. : Conseil intermunicipal de transport Roussillon - Simplification corporative de Veolia Transdev Canada Inc. - Impact sur 2755-4609 Québec Inc.;
- 6.1.4. Stéphane Jobin - 2012-10-31 / réf. : Arrêtez sur les espaces réservés au autobus;
- 6.1.5. Lucien Langley - 2012-11-07 / réf. : Demande de l'entente entre le Conseil intermunicipal de transport Roussillon et le transporteur Limocar Transdev signée en 2008;

6.2 Correspondance envoyée :

- 6.2.1. Monsieur Bernard Pellegrin- 2012-10-17 / réf. : Copie de l'Avenant numéro 1 du 13 juin 2008 concernant le protocole d'entente sur un système de vente des titres et de perception locale;
- 6.2.2. Aux directeurs généraux des villes participantes du CIT Roussillon - 2012-10-30 / réf. : Grille tarifaire 2013;
- 6.2.3. Monsieur Jean-Claude Lévesque, Veolia Transport Québec Inc. - 2012-11-05 / réf. : Réponse à votre correspondance du 28 septembre 2012 - Simplification corporative;

7 Ajouts à l'ordre du jour :

- 7.1
- 7.2
- 7.3

8 Varia :

- 8.1
- 8.2
- 8.3

9 Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire

10 Levée de l'assemblée.

1.1 2012-090 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 20 NOVEMBRE 2012

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Gilles Pépin
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 16 octobre 2012 avec l'ajout des points suivants :

- 7.1 Avis de motion - Projet de règlement 09-2012 Ajout d'un départ au circuit 32;
- 7.2 Résolution concernant la modification d'un départ du circuit 35;

Et avec le dépôt des documents suivants :

- Proposition d'ajout d'un circuit 32 à 6h20 et modification au circuit 35
- Budget 2013

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

1.2 2012-091 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 16 OCTOBRE 2012

Il est proposé par : Monsieur Gilles Pépin
Appuyé de : Monsieur Marc Verville
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire 16 octobre 2012, tel que présenté.

ADOPTÉE

1.3 2012-092 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'OCTOBRE 2012

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe chez Société Gestrans, présente les comptes à payer pour le mois d'octobre 2012.

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Gilles Pépin
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser les comptes à payer ci-dessous, pour le mois d'octobre 2012.



COMPTES À PAYER MOIS D'OCTOBRE 2012

MOIS	NOMS	DESCRIPTION	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO CHQ
OCTOBRE	TRANSDEV LIMOCAR	SERVICES -OURAGAN SANDY	20102015	3,976.64 \$		
OCTOBRE	TRANSDEV LIMOCAR	SERVICES OCTOBRE 2012	20120142	416,170.70 \$	420,147.34 \$	2686
OCTOBRE	9142-9837 QUÉBEC INC.	ENTRETIEN ABRIBUS	2012-04	1,255.53 \$	1,255.53 \$	2687
OCTOBRE	ASS. QC. TRANS. INTERMUNICIPALE	MATÉRIEL OPUS	2012-278	309.49 \$		
OCTOBRE	ASS. QC. TRANS. INTERMUNICIPALE	CHANGEMENT PILE TPV	2012-301	1,015.41 \$		
OCTOBRE	ASS. QC. TRANS. INTERMUNICIPALE	INSTALLATION/VALIDEUR	2012-293	3,186.93 \$		
OCTOBRE	ASS. QC. TRANS. INTERMUNICIPALE	RÉPARATIONS ÉQUIPEMENTS - ACS	2012-304	536.36 \$	5,048.19 \$	2688
OCTOBRE	DESSAU INC	HONORAIRES SAEIV	900033317	32,494.81 \$	32,494.81 \$	2689
NOVEMBRE	SOCIÉTÉ GESTRANS	COMITÉ USAGERS	900037707	2,420.22 \$		
NOVEMBRE	SOCIÉTÉ GESTRANS	SERVICE CLIENTÈLE (JUILLET À SEPTEMBRE)	900037993	1,437.19 \$		
NOVEMBRE	SOCIÉTÉ GESTRANS	DÉPENSES REFACTURABLES	900040776	2,854.98 \$		
NOVEMBRE	SOCIÉTÉ GESTRANS	GESTION NOVEMBRE 2012	900002602	31,388.93 \$		
NOVEMBRE	SOCIÉTÉ GESTRANS	SITE INTERNET NOVEMBRE 2012	900002634	459.90 \$	38,561.22 \$	2690
OCTOBRE	IAG TRAITÉUR	ASSEMBLÉE DU 16 OCTOBRE 2012	402746	293.19 \$	293.19 \$	2691
OCTOBRE	ISR TRANSIT	SAEIV JUIN À SEPTEMBRE 2012	1.20011E+11	43,755.46 \$	43,755.46 \$	2692
OCTOBRE	GILLES MELOCHE	FRAIS AQTIM 18/10/2012	18102012	69.50 \$	69.50 \$	2693
OCTOBRE	M. YVON MASSICOTTE	ASSEMBLÉE DU 16 OCTOBRE 2012	16102012	300.00 \$	300.00 \$	2694
OCTOBRE	LE REFLÉTOIR RÉGIONAL(DIVISION SU)	AVIS RÉGLEMENT 04-2012	OR00033810	265.59 \$		
OCTOBRE	LE REFLÉTOIR RÉGIONAL(DIVISION SU)	AVIS RÉGLEMENT 05-2012	OR00033811	265.59 \$		
OCTOBRE	LE REFLÉTOIR RÉGIONAL(DIVISION SU)	AVIS ASSEMBLÉE DU 16 OCTOBRE	OR00033812	93.13 \$	624.31 \$	2695
OCTOBRE	AGENCE METROPOLITAINE DE TRANS	LIGNE TRAIN MONTRÉAL / DELSON	31102012	4,436.10 \$	4,436.10 \$	2696
TOTAL DES COMPTES À PAYER				546,985.65 \$	546,985.65 \$	

ADOPTÉE

1.4 2012-093 RÉOLUTION CONCERNANT LE CONTRAT DE GESTION AVEC SOCIÉTÉ GESTRANS

CONSIDÉRANT que la convention de gestion entre le CIT Roussillon et Société Gestrans vient à échéance le 31 décembre 2012;

CONSIDÉRANT que le Conseil a procédé par négociation de gré à gré avec la firme Société Gestrans;

CONSIDÉRANT que Société Gestrans propose un contrat avec le maintien de ses honoraires actuels indexés de l'IPC auquel sera ajouté 3 % pour un maximum de 5 % par année à compter du 1^{er} janvier 2013 et que pour l'exécution de ce mandat, le coût total des honoraires et des dépenses de Société Gestrans sera une rémunération annuelle forfaitaire de :

4.1.1 pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, TROIS CENT QUARANTE-TROIS MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT HUIT dollars (343 988 \$), plus les taxes applicables, s'il en est;

4.1.2 À compter du 1^{er} janvier 2014 et par la suite le 1^{er} janvier de chaque année, la rémunération du PRESTATAIRE, mentionnée au sous-paragraphe 4.1.1, est augmentée de 3% par année et aussi indexée annuellement en fonction de l'augmentation moyenne de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la région de Montréal, tel qu'établi par Statistique Canada (ou tout successeur



éventuel) selon la période, du 1^{er} janvier au 31 décembre, précédente. Cet ajustement est calculé une fois par année, au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après le 31 décembre précédent. Le total de l'augmentation annuelle de 3 % plus l'indexation (IPC) est fixé à un maximum de 5 %.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'administration ont pris connaissance de l'offre de services proposée et souhaitent renouveler le contrat de gestion avec Société;

CONSIDÉRANT que l'opinion juridique de Me Michel Cantin de la firme Bélanger Sauvé a été obtenue;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Gilles Pépin
Appuyé de : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser le renouvellement du contrat de gestion entre le CIT Roussillon et Société Gestrans pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2016 et s'il y a lieu à son expiration, de prolonger l'entente pour une (1) période additionnelle de deux (2) ans, selon les mêmes termes et conditions que la convention soumise en octobre 2012.

Que le président, et le secrétaire-trésorier soient, par la présente, autorisés à signer, pour et au nom du CIT Roussillon, tous les documents relatifs à cette entente.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution

ADOPTÉE

1.5 2012-094 BUDGET 2013

CONSIDÉRANT l'obligation d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2013 et de les faire parvenir aux municipalités membres;

CONSIDÉRANT les explications concernant chacun des postes de revenus et de dépenses;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Gilles Pépin
Appuyé de : Monsieur Marc Verville
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le budget 2013, tel que présenté ci-dessous :

Budget CIT Roussillon	Année 2013
<i>REVENUS DES USAGERS</i>	
REVENUS - TITRES locaux	1 050 000
REVENUS TRAM 5	969 000
REVENUS PARTAGE TRAM	0
TITRE TRAIN	60 000
REMISE TITRE TRAIN	(60 000)
VENTES SUPPORT - CARTES OPUS	15 000
TITRES DE TRANSPORT - ABORD	150 000
AIDE AMT TARIF RÉDUIT	80 000
TOTAL DES REVENUS - USAGERS	2 264 000
<i>REVENUS SUBVENTIONS</i>	
MTQ - EXPLOITATION	484 368
MTQ SOFIL - OPUS 84,5%	30 000
MTQ SOFIL SAEIV 85 %	339 830
MTQ 75 % ABRIBUS	37 500



MTQ 75 % WIFI	26 250
FONDS VERT APPROUVÉ	1 025 000
FONDS VERT A ETRE APPROUVÉ	120 000
TOTAL DES SUBVENTIONS	2 062 948
CONTRIBUTION MUNICIPALES	
<i>CONTRIBUTION EXPLOITATION</i>	
DELSON	309 320
SAINT-CONSTANT	660 376
SAINTE CATHERINE	510 304
TOTAL CONTRIBUTONS	1 480 000
<i>CONTRIBUTION ABRIBUS</i>	
ABRIBUS / DELSON	37 500
ABRIBUS / SAINT CONSTANT	0
ABRIBUS / SAINTE CATHERINE	0
TOTAL CONTRIBUTIONS - ABRIBUS	37 500
<i>CONTRIBUTION ENTRETIEN DES ABRIBUS</i>	
ENTRETIEN ABRIBUS / DELSON	5 000
ENTRETIEN ABRIBUS / SAINT CONSTANT	5 000
ENTRETIEN ABRIBUS / SAINTE CATHERINE	5 000
TOTAL ENTRETIEN - ABRIBUS	15 000
AUTRES REVENUS	
REVENUS - PUBLICITE	7 000
REVENUS PUBLICITÉ ABRIBUS	12 000
REVENUS PUBLICITÉ - HONORAIRES	12 000
AMT AIDE MÉTROPOLITAINE	158 000
AMT AIDE RABATTEMENT	22 000
COMMISSION TITRES TRAIN	4 800
TOTAL DES REVENUS - AUTRES	215 800
TOTAL DES REVENUS	6 075 248
DÉPENSES D'EXPLOITATION	
<i>FRAIS TRANSPORT</i>	
SERVICE URBAIN	506 000
SERVICE AUTOCAR	2 113 000
SERVICE INTERMÉDIAIRE	682 000
SERVICE MINIBUS	1 300 000
ESCOMPTE DE PAIEMENT	(22 000)
RISTOURNE HEURES AUTOBUS	(38 000)
TAXIBUS	32 000
CLAUSE CARBURANT	185 000
AJOUT DE SERVICE	270 000
TOTAL DES FRAIS DE TRANSPORT	5 028 000
FRAIS DE SERVICE D'EXPLOITATION	
FRAIS DE GESTION	378 762
EQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS	124 000
DESSERTES MÉTROPOLITAINES	4 000
CARTE RÉSEAU	1 500
SERVICE SIGNALISATION	2 000
PUBLICATION-DISTRIBUTION HORAIRES	20 000
ABRIBUS / DELSON	5 000
ABRIBUS / SAINT CONSTANT	5 000
ABRIBUS / SAINTE CATHERINE	5 000
OPUS frais STM	8 000
SERVICE A LA CLIENTELE	5 700
LIENS TELEPHONIQUES OPUS	5 000
PUBLICITE - AVIS JOURNAUX	7 500



BULLETIN AUX USAGERS	6 000
SITE INTERNET	15 000
COMMISSION AUX AGENCES	103 950
COMMISSION / IMPRESSION A.M.T.	5 000
IMPRESSION DES TITRES	5 000
DÉPENSES DIVERSES	30 000
PLAN ACCESSIBILITÉ	5 000
Projet pilote - TARSO	8 000
AQTIM - recharge à distance	12 700
AQTIM - CAP gestion	10 800
AQTIM - CAP entretien	15 000
MANDAT SPÉCIAUX	30 000
FRAIS D'EXP. SAEIV - ISR	35 000
FRAIS D'EXP. SAEIV - Gestrans	33 000
FRAIS D'EXPLOITATION WIFI	70 000
FRAIS DE PROMOTION SAEIV	10 000
TOTAL DES FRAIS DE SERVICES	965 912
TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION	5 993 912
FRAIS ADMINISTRATION	
HONORAIRES DE VERIFICATION	13 000
FOURNITURES DE BUREAU	5 000
HONORAIRES -SERVICES LÉGAUX	5 000
ASSOCIATIONS	12 000
COLLOQUE	5 000
MESSAGERIE - TIMBRES	500
ASSURANCES	7 500
TRÉSORIER	3 600
FRAIS DE DÉPLACEMENT AUTRES	500
INTÉRÊTS - FRAIS BANCAIRE	800
TOTAL DES FRAIS - ADMINISTRATION	52 900
DÉPENSES EN TECHNOLOGIES	
OPUS EQUIPEMENT	40 000
FRAIS PROJET SAEIV - ISR	309 800
FRAIS PROJET SAEIV - Dessau	0
FRAIS PROJET SAEIV - contingences	90 000
FRAIS PROJET SAEIV WIFI	35 000
TOTAL DÉPENSES EN TECHNOLOGIE	474,800
DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	
ABRIBUS - DELSON	75 000
ABRIBUS - SAINT CONSTANT	0
ABRIBUS - SAINTE CATHERINE	0
TOTAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	75 000
TOTAL DES DÉPENSES	6 596 612
SUPRLUS - (DÉFICIT)	(521 364)
APPROPRIATION DE SURPLUS	(521 364)

ADOPTÉE

1.6 2012-095 MANDAT DE VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2012

CONSIDÉRANT que le Conseil désire renouveler le mandat pour la vérification des états financiers au 31 décembre 2012;

CONSIDÉRANT que le Conseil a reçu une soumission, pour effectuer les états financiers du CIT Roussillon pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012, de la



firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT);

CONSIDÉRANT que la firme Raymond Chabot Grant Thornton a fait une proposition en fonction du nombre de contrats qu'ils pourraient obtenir au sein de différents CIT. Le tarif global est le suivant : 11 350 \$ par CIT si les CIT Roussillon, CIT Le Richelain et le CIT Chambly-Richelieu-Carignan acceptent tous la soumission proposée;

CONSIDÉRANT que le CIT Le Richelain a déjà accepté la proposition de RCGT mais que l'assemblée du CIT Chambly-Richelieu-Carignan est subséquente à l'assemblée du CIT Roussillon;

CONSIDÉRANT qu'après analyse de la soumission et malgré l'attente de la réponse du CIT Chambly-Richelieu-Carignan, le Conseil décide d'octroyer le mandat à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour un montant de 11 350 \$ (débours et taxes en sus) et que leur mandat inclura la vérification des états financiers, la préparation des états financiers condensés, la présence au conseil d'administration, la préparation du rapport financier avec le logiciel SESAMM du MAMROT et la préparation des rapports spéciaux adressés au MTQ ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Gilles Pépin
Appuyé de : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

D'octroyer le mandat de vérification des états financiers au 31 décembre 2012 du CIT Roussillon à Raymond Chabot Grant Thornton, selon leur soumission, pour un montant de 11 350 \$ (débours et taxes en sus) conditionnellement à l'octroi par le CIT Chambly-Richelieu-Carignan du mandat de vérification de ses états financiers au 31 décembre 2012 à RCGT.

ADOPTÉE

1.7 2012-096 ADOPTION DU RÈGLEMENT 04-2012 RETRAIT D'UN ARRÊT DU CIRCUIT 35

CONSIDÉRANT la demande de la ville de Saint-Constant de retirer l'arrêt du circuit 35, situé devant la gare St-Constant sur le côté Est de la rue St-Pierre;

CONSIDÉRANT que la gare de Saint-Constant déménagera sous peu du côté Ouest de la rue St-Pierre;

CONSIDÉRANT que le maintien de l'arrêt situé sur le côté Est de la rue St-Pierre compromet la sécurité des usagers du CIT Roussillon puisqu'aucune traverse de piéton n'est présente à cet endroit;

CONSIDÉRANT qu'un arrêt situé à moins de 300 mètres de marche se trouve au coin des rues Perras et St-Pierre.

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été dûment donné le 18 septembre 2012;

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié dans l'édition du 3 octobre 2012 du journal Le Reflet;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par : Monsieur Marc Verville
Appuyé de : Monsieur Gilles Pépin
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 04-201 établissant le retrait de l'arrêt du circuit 35, situé devant la gare St-Constant sur le côté Est de la rue St-Pierre du service de transport en commun de personne dans les municipalités de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant.

ADOPTÉE



1.8 2012-097 ADOPTION DU RÈGLEMENT 05-2012 AJOUT D'UN ARRÊT AU CIRCUIT 36

CONSIDÉRANT la construction récente d'habitations résidentielles sur la rue Principale à Delson;

CONSIDÉRANT les demandes d'usagers habitant ce quartier d'ajouter un arrêt du circuit 36 sur la rue Principale au coin de la rue Monette;

CONSIDÉRANT que l'ajout d'un arrêt à cet endroit n'engendrera aucun frais pour le CIT Roussillon;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil souhaitent répondre à cette demande des usagers;

CONSIDÉRANT qu'avis de motion accompagné d'un projet de règlement a été dûment donné le 18 septembre 2012;

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié dans l'édition du 3 octobre 2012 du journal Le Reflet;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Gilles Pépin
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 05-2012 établissant l'ajout d'un arrêt du circuit 36 sur la rue Principale au coin de la rue Monette du service de transport en commun de personne dans les municipalités de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant.

ADOPTÉE

1.9 2012-098 ADOPTION DU RÈGLEMENT 06-2012 HORAIRE HIVERNAL

CONSIDÉRANT que lors de la période hivernale, l'achalandage de certains circuits du transport en commun du CIT Roussillon est à la baisse;

CONSIDÉRANT que le conseil désire modifier ces circuits pour établir un horaire durant la période hivernale;

CONSIDÉRANT que les services de Longueuil et de LaSalle sont des services offerts principalement aux étudiants qui fréquentent les établissements scolaires de Longueuil et de ville LaSalle;

CONSIDÉRANT qu'avis de motion accompagné d'un projet de règlement a été dûment donné le 16 octobre 2012;

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié dans l'édition du 31 octobre 2012 du journal Le Reflet;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par : Monsieur Marc Verville
Appuyé de : Monsieur Gilles Pépin
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 2012-06 établissant des suppressions de services pour l'horaire hivernal du transport en commun de personnes dans les municipalités de Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine.

ADOPTÉE

1.10 2012-099 ADOPTION DU RÈGLEMENT 07-2012 AJOUT D'UN DÉPART AU CIRCUIT 210

CONSIDÉRANT que l'achalandage du circuit 210 est en croissance;

CONSIDÉRANT que les départs de 6h40 et de 7h05 ne suffisent pas à desservir tous les usagers de ce circuit;



CONSIDÉRANT que l'ajout d'un départ du circuit 210 à 7h15 permettrait de desservir un nombre plus élevé d'usagers;

CONSIDÉRANT que le Conseil souhaite répondre aux besoins de ces usagers;

CONSIDÉRANT qu'avis de motion accompagné d'un projet de règlement a été dûment donné le 16 octobre 2012;

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié dans l'édition du 31 octobre 2012 du journal Le Reflet;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par : Monsieur Gilles Pépin
Appuyé de : Monsieur Marc Verville
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 2012-07 établissant l'ajout d'un départ au circuit 210 du transport en commun de personnes dans les municipalités de Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine.

ADOPTÉE

1.11 2012-100 ADOPTION DU RÈGLEMENT 08-2012 AJOUT PASSAGES 100P

CONSIDÉRANT que des usagers souhaitent être desservis en direction du territoire du CIT Roussillon le matin et retourner en direction de Montréal en fin de journée;

CONSIDÉRANT qu'afin de desservir correctement ces usagers il est nécessaire d'ajouter des passages au terminus Panama;

CONSIDÉRANT que le Conseil souhaite répondre aux besoins de ces usagers;

CONSIDÉRANT que des ajouts de passages au terminus Panama du circuit 100R de 7h45 et 100 de 17h55 seront faits;

CONSIDÉRANT que ces ajouts n'engendreront aucun frais pour le CIT Roussillon;

CONSIDÉRANT qu'avis de motion accompagné d'un projet de règlement a été dûment donné le 16 octobre 2012;

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié dans l'édition du 31 octobre 2012 du journal Le Reflet;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par : Monsieur Marc Verville
Appuyé de : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 2012-08 établissant l'ajout de passages au terminus Panama du circuit 100P du transport en commun de personnes dans les municipalités de Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine.

ADOPTÉE

1.12 2012-101 GRATUITÉ LORS DES CONGÉS FÉRIÉS DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

CONSIDÉRANT que les congés fériés de Noël (25 décembre 2012) et du jour de l'An (1^{er} janvier 2013) auront lieu un mardi;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire offrir le service gratuitement à tous les utilisateurs du CIT Roussillon lors de ces deux (2) congés fériés;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Gilles Pépin
Appuyé de : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité



Que le service du samedi sera en vigueur lors des congés fériés de Noël (25 décembre 2012) et du jour de l'An (1^{er} janvier 2013).

Que le service sera offert gratuitement à tous les utilisateurs du CIT Roussillon lors de ces deux (2) congés fériés.

ADOPTÉE

1.13 2012-102 RÉSOLUTION CONCERNANT L'HORAIRE DU 26 DÉCEMBRE 2012 ET DU 2 JANVIER 2013

CONSIDÉRANT que le 26 décembre 2012 et le 2 janvier 2013, il y aura une baisse de l'achalandage;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire ajuster le service, selon les besoins des usagers;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Marc Verville

Appuyé de : Monsieur Gilles Pépin

Et résolu à : L'unanimité

D'offrir le service du samedi le mercredi 26 décembre 2012 et le mercredi 2 janvier 2013.

ADOPTÉE

2. SUIVIS

2.1 SUIVI DE LA RÉUNION DU 16 OCTOBRE 2012

Monsieur Marc Verville, représentant du comité consultatif des usagers informe les membres du Conseil qu'il ne souhaite pas renouveler son mandat au sein du comité. Un feuillet est en préparation, lequel sera distribué aux usagers au cours du mois de décembre, afin de solliciter la candidature de nouveaux membres au sein du comité.

2.1.1 PRÉSENTATION GRAPHIQUE DU RÉSEAU

Un schéma graphique représentant le fonctionnement du réseau du CIT Roussillon a été ajouté sur le site internet permettant de faciliter la compréhension du fonctionnement du réseau auprès des usagers actuels et futurs.

2.2 SUIVI DU DOSSIER SAEIV

L'installation des prototypes sur l'ensemble des véhicules est commencée et avance rapidement. La publicité du système pourra débuter un peu avant l'installation des PMV, laquelle est prévue au cours du printemps 2013. La firme chargée de promouvoir le projet travaille actuellement sur le plan de communication du SAEIV.

Le projet suit son cours.

2.3 PROJET PILOTE TARSO-CIT ROUSSILLON

Suite à la publicité concernant le projet pilote permettant aux usagers du CIT Roussillon d'utiliser les places disponibles à bord du transport adapté TARSO, une hausse des demandes a été observée pour l'utilisation de ce service. Au cours du mois d'octobre 2012, vingt-quatre (24) déplacements ont été effectués.

Il est décidé de faire paraître un avis trimestriel afin de relancer ponctuellement l'engouement pour ce projet.

3 FINANCES

3.1 LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 OCTOBRE 2012

Madame Murielle Allatt présente les états financiers au 31 octobre 2012 et explique les écarts budgétaires.



4 OPÉRATIONS

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS D'OCTOBRE 2012

Le rapport des opérations pour le mois d'octobre 2012 est présenté. Pour les villes de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant (1999 à 2011), le tableau d'achalandage indique une augmentation de 11,45 % pour octobre 2012 comparativement à octobre 2011 pour le transport par autobus. Le comparatif mensuel train entre 2011 et 2012 est de 2,48 % pour le mois d'octobre. Le comparatif global annuel train et autobus est de -0,38 % pour le mois d'octobre. Le tableau mensuel détaillé indique le nombre d'usagers par départ, afin de cibler les départs avec des personnes debout et les départs qui sont moins utilisés.

Il est précisé que l'impact de la grève étudiante sur l'achalandage a été rattrapé au cours du mois d'octobre. De plus, un nombre record de déplacements a été enregistré, soit 62 809.

Les plaintes et demandes de service du mois d'octobre 2012 sont également présentées. Une vérification sera effectuée concernant les plaintes reçues relatives au manque d'espace au stationnement Georges-Gagné. Les usagers du CIT Roussillon ont déposé dix-neuf (19) plaintes en octobre dont quatre (4) étaient non fondées. Les usagers ont également fait trois (3) demandes de service au cours du mois d'octobre. Le rapport des bris mécaniques indique six (6) bris mécaniques durant le mois d'octobre 2012.

La demande d'un usager de se procurer un laissez-passer mensuel pour les titres intra du CIT Roussillon est analysée. Murielle Allatt validera le prix d'achat d'un tel titre et reviendra au Conseil lors d'une prochaine assemblée.

Il est précisé que l'installation des abribus sur le territoire sera complétée le 23 novembre. De plus, une toilette sèche sera installée au stationnement incitatif à l'intention des chauffeurs uniquement. Le transporteur aura la responsabilité d'acquérir et de maintenir l'installation, toutefois l'AMT décidera de l'endroit où sera installée la toilette.

5 BIENVENUE AUX USAGERS

Monsieur Yanick Daigneault, représentant du transporteur ainsi que Madame Nathalie Vimard, résidente de Saint-Constant et sa fille, sont présents.

Madame Vimard explique que le circuit 210 desservant le Cégep Édouard-Montpetit ne répond pas aux besoins actuels des étudiants par la capacité des véhicules qui y sont assignés ainsi que par les heures de départs offerts.

Monsieur Gilles Meloche explique qu'un ajout de départ sera mis en place à compter du lundi 26 novembre et que le minibus utilisé pour le départ de 17h35 sera changé par un véhicule de plus grande capacité. Monsieur Meloche précise également qu'un réseau de transport collectif doit répondre aux besoins d'une majorité d'usagers afin d'être rentable et efficace.

Monsieur Meloche mentionne que le CIT travaille à répondre le plus favorablement possible aux besoins et demandes de ses usagers tout en devant respecter plusieurs normes, règles et contraintes de logistiques ce qui explique certaines décisions prises antérieurement.

6 CORRESPONDANCE

6.1 Correspondance reçue :

- 6.1.1 AMT - 2012-10-15 / réf. : Grille tarifaire 2013 des titres de transport de l'Agence métropolitaine de transport;
- 6.1.2 MTQ - 2012-10-19 / réf. : Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes : Dossier MTQ 154-07-2065 - Versement provisoire au comptant de la subvention pour l'acquisition et l'installation d'abribus sur le territoire desservi par le CIT Roussillon;
- 6.1.3 Bélanger Sauvé - 2012-10-30 / réf. : Conseil intermunicipal de transport Roussillon - Simplification corporative de Veolia Transdev Canada Inc. - Impact sur 2755-4609 Québec Inc.;



6.1.4 Stéphane Jobin - 2012-10-31 / réf. : Arrêtez sur les espaces réservés au autobus;

6.1.5 Lucien Langley - 2012-11-07 / réf. : Demande de l'entente entre le Conseil intermunicipal de transport Roussillon et le transporteur Limocar Transdev signée en 2008;

6.2 Correspondance envoyée :

6.2.1 Monsieur Bernard Pellegrin- 2012-10-17 / réf. : Copie de l'Avenant numéro 1 du 13 juin 2008 concernant le protocole d'entente sur un système de vente des titres et de perception locale;

6.2.2 Aux directeurs généraux des villes participantes du CIT Roussillon - 2012-10-30 / réf. : Grille tarifaire 2013;

6.2.3 Monsieur Jean-Claude Lévesque, Veolia Transport Québec Inc. - 2012-11-05 / réf. : Réponse à votre correspondance du 28 septembre 2012 - Simplification corporative.

7. AJOUT À L'ORDRE DU JOUR

7.1 2012-103 AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT 09-2012 AJOUT D'UN DÉPART AU CIRCUIT 32

Monsieur Marc Verville, administrateur et représentant du comité consultatif des usagers, donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, il sera soumis pour adoption un règlement numéro 09-2012, établissant l'ajout d'un départ au circuit 32 du réseau de transport en commun de personnes dans les villes de Sainte-Catherine, Delson et Saint-Constant.

7.2 2012-104 RÉSOLUTION CONCERNANT LA MODIFICATION D'UN DÉPART DU CIRCUIT 35

CONSIDÉRANT le règlement 04-2012 retirant l'arrêt du circuit 35, situé devant la gare St-Constant sur le côté Est de la rue St-Pierre pour des raisons de sécurité;

CONSIDÉRANT que les usagers du circuit 35 devront désormais descendre à l'arrêt situé au coin des rues St-Pierre et Perras à 6h42;

CONSIDÉRANT qu'il sera impossible à ces usagers de prendre le départ du train de 6h43;

CONSIDÉRANT qu'en avançant le départ du circuit 35 de 6h20 à 6h13 il serait possible de répondre aux besoins de ces usagers;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Gilles Pépin
Appuyé de : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter que le départ du circuit 35 de 6h20 soit devancé à 6h13 afin de permettre aux usagers de ce circuit de prendre le train de 6h43.

ADOPTÉE

8. VARIA

Aucun varia

9. 2012-105 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Gilles Pépin
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le mardi 18 décembre 2012, à 19h00 à l'Hôtel de ville de Saint-Constant.



ADOPTÉE


10. 2012-106 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Gilles Pépin
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 20 novembre 2012 à 19h55.

ADOPTÉE


Gilles Meloche
Président


Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier